



Tél. : 1 800 361-2433

## **PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS**

La Commission scolaire des Draveurs considère ses employées et employés comme la ressource essentielle de l'organisation pour atteindre ses objectifs et réaliser sa mission. Un programme d'aide aux employées et employés vient donner un support concret aux employées et employés rencontrant différentes difficultés d'ordre psychologique, professionnel, familial et autres. Il a pour but de faciliter l'accès à des ressources professionnelles pour tout genre de problèmes personnels.

Nous sommes heureux de vous annoncer que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, votre *Programme d'aide aux employées et employés* est géré et administré par la firme « Morneau Shepell ». Il s'agit d'une firme spécialisée et expérimentée dans le domaine des programmes d'aide aux employées et employés qui vous facilite l'accès à des professionnels, pour des problèmes susceptibles de compromettre votre santé, votre équilibre psychologique ou votre rendement au travail.

Nous profitons de l'occasion pour vous préciser que les services du *Programme d'aide aux employées et employés* sont offerts sur une base volontaire, au personnel régulier et à contrat de la Commission scolaire des Draveurs tel que défini :

- Personnel enseignant :
  - Enseignantes et enseignants à temps plein;
  - Enseignantes et enseignants à temps partiel;
  - Enseignantes et enseignants à la leçon;
  - Enseignantes et enseignants à taux horaire à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle.
- Personnel non-enseignant détenant un poste régulier ainsi que :
  - Personnel d'encadrement;
  - Personnel professionnel engagé pour plus de six (6) mois;
  - Personnel de soutien engagé pour plus de six (6) mois;
  - Surveillantes et surveillants d'élèves.
- Les membres de la famille immédiate (conjoint et enfants à charge) seulement à la demande de l'intervenante ou de l'intervenant;
- Les employées et employés en congé sans traitement à temps complet (avec autorisation);
- Les employées et employés inscrits sur une liste de priorité d'emploi ou de rappel;
- Le personnel ayant été non rengagé ou congédié pour des raisons médicales de la Commission scolaire des Draveurs pendant les deux (2) premières années de celui-ci.

Les services de la firme PAE Consultants sont reconnus comme étant :

- Confidentiels, anonymes et sans préjudice;
- Accessibles en tout temps;
- Assurés par des professionnels qualifiés.

Le *Programme d'aide aux employées et employés* a été mis sur pied pour vous supporter dans le besoin.

Veillez noter que quatre rencontres d'une heure avec un psychologue, par année scolaire, sont payées par la Commission scolaire des Draveurs via le PAE.

La firme « Morneau Shepell » s'engage à ce que la première consultation avec un professionnel du PAE, ait lieu aux maximum dans la semaine suivant le premier contact avec eux.

N'hésitez pas à y faire appel ou à y référer un collègue lorsqu'un besoin fait surface!

Ces services sont accessibles 24 heures/jour, 7 jours/semaine,  
en composant le : **1 800 361-2433**



Si vous éprouvez des difficultés avec les services offerts par la firme « Morneau Shepell », veuillez en faire part à Madame Céline Langlois, en composant le 819-663-9221, poste 15006.